

## LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

(Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile / IDCC : 1090).



Rappelons que cette convention ne couvre pas que les garages mais aussi bien d'autres secteurs tels que : Les écoles de conduite, la location de véhicules, les stations-services, les parcs de stationnement, le contrôle technique, le démontage-recyclage, le commerce et réparation du cycle et motocycle, le commerce auto, etc.

### 1. Chiffres sur la branche (2019) :

- 414 500 salariés dont 41.8 % travaillent dans une entreprise de moins de 11 salariés.
- 173 083 salariés employés dans des entreprises de – 11 salariés.
- Sur un total de 144 900 entreprises dans la branche, 95 % d'entre elles emploient moins de 10 salariés.
- Effectif salarié moyen par entreprise : 6.6
- **Sur la période 2016-2019 : 41 accords ont été conclus et signés par FO !**

### 2. Principaux avantages conventionnels négociés et obtenus par FO métaux

- **Salaires minimaux conventionnels négociés chaque année par FO :**  
**Sur les 4 dernières années, il s'agit d'une augmentation moyenne proche de 5 % !**  
Exemple : Salaire mini échelon 3 : **1601 € soit 61 € mensuel de plus que le SMIC, soit 732 € / an.**
- **Prime pour les salariés effectuant des stages de formation**
- **Prime d'intégration pour les apprentis :**  
Chaque salarié embauché bénéficie d'une prime équivalente à 50 % du salaire brut de base pour les apprentis embauchés. (Exemple : pour un salaire de 1539 € (smic) **une prime d'intégration de 784 € !**)
- **Régime de prévoyance (invalidités, décès... et mutuelle frais de santé) couvrant tous les salariés de la branche.**
- **Maintien de salaire en cas de maladie et sans délai de carence (1 an d'ancienneté) à 100 % pendant 6 mois et au-delà perception d'un maintien de salaire en complément des IJSS.**
- **Perception d'un capital de fin de carrière** (pouvant atteindre **26 000 € pour les salariés** ayant effectués la totalité de leur carrière dans la branche)
- **APASCA** (*L'association paritaire d'action sociale et culturelle de l'automobile*) organisme dont les fonds proviennent d'une cotisation payée par les entreprises et qui permet à tous les salariés de la branche de bénéficier d'avantages divers tels que :
  - **Aides individuelles aux vacances**
  - **Aides pour les études d'enfant**
  - **Aides en cas de difficultés passagères (surendettement, etc.)**
- **SOLIDARITE PREVENTION** (*création 2015 – accord signé par FO*) dont l'objet est de mener des actions de solidarité et de prévention (soutien et assistance suite au décès d'un conjoint, enfant... ; aide en soutien de salariés assumant la tâche d'aidant familial auprès de leur proche ; actions de prévention auprès des entreprises et des salariés sur les conditions de travail : sécurité routière, protection auditive, prévention des TMS).  
**Toutes ces actions sont principalement destinées aux salariés des petites entreprises.**

### 3. Principales revendications de FO

- **Augmentation des salaires** (négociation annuelle des minima conventionnels) ;
- **Valorisation des métiers** (évolution des carrières, primes de formation et classifications valorisantes) ;
- **Défendre les emplois dans tous les secteurs de la branche.**
- **Lutter contre la précarisation des emplois (Ubérisation) voulues par « les plateformes en ligne »** notamment dans le secteur des écoles de conduite.

### 4. Présidences et vice-présidences FO

- **Groupe IRP AUTO** : Sylvain LE – Président
- **APASCA et SOLIDARITE PREVENTION** : Sylvain LE – Président
- **OPCO MOBILITE** : Bertrand MAZEAU – Vice-président